

Reconvertir un MAXIMUM de salariés !

Après le message du country board du 20 janvier, les Directions de Capgemini et d'Altran ont annoncées aux élus les 29 & 30 janvier les détails du « **projet d'adaptation des emplois et des compétences fondées exclusivement sur le volontariat** ».

En résumé, la Direction :

- Motive ce projet par une conjoncture difficile (ralentissement du numérique, mutations technologiques, difficultés sectorielles dont notamment le secteur automobile, ...).
- Met en avant des métiers d'avenir ou des secteurs prometteurs (DevOps, Solutions packagées, automatisation des tests, cybersécurité, rail et nucléaire plutôt que le secteur automobile ...).
- Confirme le nombre maximal de postes supprimés en France : 2409 en France dont 1571 dans l'UES Capgemini et 838 dans l'UES Altran.
- Propose un plan de reconversions internes qui concernerait environ 600 salariés en France dont 150 chez Altran.

A noter :

- Le nombre de postes impactés par catégorie et bassin d'emploi concernés sera communiqué par la Direction ainsi que le nombre de salariés éligibles à la mobilité interne et externe sur **la base du volontariat**. Nous serons évidemment vigilants et fermes pour **faire respecter ce volontariat**.
- Les dispositifs de mobilité interne et externe sont en cours de négociation depuis le 5 février pour une durée de 3 mois. La mobilité interne peut prendre la forme d'un changement géographique ou d'un reclassement vers un nouveau métier au sein du groupe.
- C'est surtout chez Altran que la proportion des salariés concernés est la plus importante (11% des effectifs touchés par ce plan contre 6,5% coté Capgemini). La **CFDT** demandera des moyens spécifiques aux activités Altran et des efforts renforcés pour nos collègues.

Pour plus d'information voir notre [FAQ](#) et [notre article](#) qui décrit ce qu'est une Rupture Conventionnelle Collective.

< POUR LE DETAIL DU PROJET PAR ENTITE ET PAR VILLE : CONTACTEZ-NOUS >

A ce stade, la **CFDT** souhaite partager les questions et points de vigilance suivants :

- Quelles sont les vraies motivations du plan de suppression des postes ? La **CFDT** estime que **l'IA à ce stade est l'arbre qui cache la forêt**. Le Groupe Capgemini souhaite avant tout rétablir sa rentabilité et sa compétitivité en France au détriment de l'emploi, en utilisant encore et toujours l'offshore et l'externalisation de nos compétences. La Direction prévoit d'augmenter encore la marge au niveau du groupe en 2026 alors qu'elle annonce un plan RCC en France.
- Capgemini souffre aussi depuis trop d'années de **réorganisations mal adaptées** ou hors sol et d'une politique salariale qui ont démotivé un grand nombre de salariés.
- Autre interrogation : des métiers sont ciblés et des sites plus que d'autres. La vraie motivation n'est-elle pas de supprimer des postes liés à des **pertes de contrats sur certains sites** pour « sécuriser » **sur le court terme** la rentabilité du groupe en France?

La **CFDT** sera également vigilante sur la définition des catégories d'emplois visées communiquée par la Direction, une notion absente de notre référentiel métier. Les catégories d'emplois sont un regroupement artificiel créé de toute pièce pour servir ce projet.

Nous serons aussi attentifs à l'effet de Noria possible : le groupe doit continuer à recruter mais pas au prix des départs « volontaires » forcés de nos collègues ciblés.

En conclusion, **la CFDT** fera tout son possible pour que le groupe **Capgemini fournisse les moyens nécessaires et du temps à chaque salarié, en tenant compte de ses capacités réelles à se former et à se reconvertir**. Le groupe a les ressources pour accompagner même les reconversions les plus exigeantes — notamment dans les métiers très spécialisés de l'ingénierie — à condition de mettre en place une organisation et des investissements à la hauteur du plan annoncé.

Vous êtes concerné-e ?

[Ne restez pas isolés, écrivez-nous à cfdt-altran@laposte.net](mailto:cfdt-altran@laposte.net)

[ou contactez vos représentants CFDT : élu\(e\)s régionaux - CFDT ALTRAN](#)

Pour toutes demandes contactez vos commissions régionales « Réclamations Individuelles & Collectives »

Tous les mois et dans les 6 zones géographiques de l'UES Altran (Capgemini Engineering), vos élus et représentants du personnel peuvent soumettre aux directions locales toutes questions individuelles ou collectives portant sur l'application des accords d'entreprises, de la convention syntec ou encore des questions d'ordres pratiques sur le « vivre en entreprise »

Vous pouvez remonter toutes vos questions à nos adresses mails CFDT Altran (en précisant votre région) : cfdt-altran@laposte.net

Vous pouvez aussi directement contacter vos « Représentants de Proximité » CFDT

- IdF : [Tristan Delaporte](#) et/ou [Karine Gomarín](#)
- Sud-Ouest : [Franck Mercier](#) et/ou [Marie-Laure Ignacio](#) et/ou [Samuel Viarouge](#)
- Ouest : [Gaël Clément](#) et/ou [Stéphane Bodineau](#)
- Est : [Reynald Isaac](#) et/ou [Valérie Traverso](#) et/ou [Régis Dunand](#)
- Rhône-Alpes : [Denis Bonnet](#)

Nous, élus ou mandatés de la CFDT avons pris l'engagement de vous soutenir mais c'est Ensemble que nous pourrons travailler sur- l'amélioration de vos conditions de travail et vos rémunérations